

INSTRUCTIONS POUR UNE DEMANDE D'AMÉNAGEMENTS SPÉCIFIQUES
SESSION JUILLET 2025

Des aménagements spécifiques peuvent être fournis aux candidats ayant un handicap. Les candidats souhaitant demander des aménagements spécifiques sont priés de lire ce document en intégralité avant d'entamer toute démarche.

1. Documents à fournir:

(1) Formulaire de demande (Request Form)

(2) Formulaire d'inscription au JLPT (Application Form)

(3) Justificatif à joindre au Formulaire de demande (certificat médical, audiogramme, etc.)

Merci de fournir les documents susmentionnés auprès de la Cellule de Certifications en Langues de l'Université de Strasbourg. Il est également possible de demander à une personne de faire cette demande en votre nom. Le justificatif à joindre au Formulaire de demande (document (3)) n'est pas requis si vous aviez déjà fait la même demande pour un test JLPT passé en-dehors du Japon lors des 3 dernières années (à partir de la session de Juillet 2022). Le document (3) dépend du type d'aménagement spécifique demandé. Merci de vous référer aux pages 2 à 6 du Formulaire de demande (Request Form) pour plus de détails.

Les informations sur la prolongation de la durée du test sont disponibles en page 2.

*** Conformément à la RGPD, les candidats de l'Espace Economique Européen (EEE) doivent également soumettre le "Formulaire de consentement" (Consent Form).** La politique sur les données privées de la Japan Foundation pour les candidats de l'EEE sont disponibles aux pages 2-4 du "Formulaire de consentement" (Consent Form).

2. Période d'inscription:

Plus d'informations sur la page internet de l'Université de Strasbourg sur le JLPT.

3. Procédure de décision sur la mise en place d'aménagements spécifiques:

(1) La Japan Foundation, qui organise le test, en consultation avec le Committee for Special Testing Accommodations, décidera des aménagements spécifiques devant être mis en place sur base du contenu du Formulaire de demande et des justificatifs fournis.

(2) Si les informations continues dans le Formulaire de demande (Request form) sont insuffisantes, la Japan Foundation est susceptible de contacter les candidats ou leur représentant afin de demander plus d'informations.

(3) Les candidats ou leur représentant seront notifiés de la décision finale concernant les aménagements spécifiques aux alentours du début du mois de juin.

(4) Toute communication entre les candidats ou leur représentant et la Japan Foundation sera établie à travers la Cellule de Certifications en Langues de l'Université de Strasbourg.

4. Notification de résultats:

La notification des résultats au test ne mentionnera pas les aménagements spécifiques, hormis pour l'exemption du test de compréhension orale, à moins que le candidat demande le contraire.

Tableau comparative sur la prolongation de la durée du test

Type d'invalidité		Niveau du test / Section		Durée normale	Aménagements spécifiques
Déficience visuelle	Déficience visuelle sévère (utilisation du Braille)	N1	Connaissance de la langue et Compréhension écrite	110 min	180 min
			Compréhension orale	55 min	55 min (moins de questions)
		N2	Connaissance de la langue et Compréhension écrite	105 min	180 min
			Compréhension orale	50 min	50 min (moins de questions)
		N3	Connaissance de la langue (Vocabulaire)	30 min	40 min
			Connaissance de la langue (Grammaire) et Compréhension écrite	70 min	140 min
			Compréhension orale	40 min	40 min (moins de questions)
			Connaissance de la langue (Vocabulaire)	25 min	35 min
		N4	Connaissance de la langue (Grammaire) et Compréhension écrite	55 min	110 min
			Compréhension orale	35 min	35 min (moins de questions)
	N5	Connaissance de la langue (Vocabulaire)	20 min	25 min	
		Connaissance de la langue (Grammaire) et Compréhension écrite	40 min	80 min	
	Compréhension orale	30 min	30 min (moins de questions)		
	Vision faible	N1	Connaissance de la langue et Compréhension écrite	110 min	165 min
			Compréhension orale	55 min	75 min
		N2	Connaissance de la langue et Compréhension écrite	105 min	160 min
			Compréhension orale	50 min	65 min
		N3	Connaissance de la langue (Vocabulaire)	30 min	40 min
			Connaissance de la langue (Grammaire) et Compréhension écrite	70 min	105 min
			Compréhension orale	40 min	55 min
Connaissance de la langue (Vocabulaire)			25 min	35 min	
N4		Connaissance de la langue (Grammaire) et Compréhension écrite	55 min	85 min	
		Compréhension orale	35 min	50 min	
N5	Connaissance de la langue (Vocabulaire)	20 min	26 min		
	Connaissance de la langue (Grammaire) et Compréhension écrite	40 min	60 min		
Compréhension orale	30 min	40 min			
Mobilité réduite	N1	Connaissance de la langue et Compréhension écrite	110 min	145 min	
		Compréhension orale	55 min	75 min	
	N2	Connaissance de la langue et Compréhension écrite	105 min	140 min	
		Compréhension orale	50 min	65 min	
	N3	Connaissance de la langue (Vocabulaire)	30 min	40 min	
		Connaissance de la langue (Grammaire) et Compréhension écrite	70 min	95 min	
		Compréhension orale	40 min	55 min	
		Connaissance de la langue (Vocabulaire)	25 min	35 min	
	N4	Connaissance de la langue (Grammaire) et Compréhension écrite	55 min	75 min	
		Compréhension orale	35 min	50 min	
N5	Connaissance de la langue (Vocabulaire)	20 min	26 min		
	Connaissance de la langue (Grammaire) et Compréhension écrite	40 min	55 min		
Compréhension orale	30 min	40 min			
Trouble du développement (TDAH, autres)	N1	Connaissance de la langue et Compréhension écrite	110 min	145 min / 165 min	
		Compréhension orale	55 min	75 min / 85 min	
	N2	Connaissance de la langue et Compréhension écrite	105 min	140 min / 160 min	
		Compréhension orale	50 min	65 min / 75 min	
	N3	Connaissance de la langue (Vocabulaire)	30 min	40 min / 45 min	
		Connaissance de la langue (Grammaire) et Compréhension écrite	70 min	95 min / 105 min	
		Compréhension orale	40 min	55 min / 60 min	
		Connaissance de la langue (Vocabulaire)	25 min	35 min / 40 min	
	N4	Connaissance de la langue (Grammaire) et Compréhension écrite	55 min	75 min / 85 min	
		Compréhension orale	35 min	50 min / 55 min	
N5	Connaissance de la langue (Vocabulaire)	20 min	26 min / 30 min		
	Connaissance de la langue (Grammaire) et Compréhension écrite	40 min	55 min / 60 min		
Compréhension orale	30 min	40 min / 45 min			

- Déficience auditive : Normalement, aucune mesure de prolongation de la durée de test n'est prise.
- Mobilité réduite : Normalement, la durée de chaque session est multipliée par 1,3.